



## Communiqué de presse

### LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC RECOMPENSE LES LAUREATS DU CHALLENGE HORS STADE ET RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC LA LIGUE D'ATHLETISME PACA POUR 2018

Marseille, le 6 février 2018,

**Dans le cadre de la soirée des Trophées du Challenge Hors Stade, Serge Derick, membre du Directoire en charge du Pôle Outre-Mer et Développement de la Caisse d'Épargne CEPAC et Jean-François Rouillé, Président de la Ligue d'Athlétisme PACA ont récompensé les 48 lauréats qui ont concouru au challenge en 2017. A cette occasion, La Caisse d'Épargne CEPAC et la Ligue de Provence d'Athlétisme ont célébré le renouvellement de leur partenariat pour 2018.**

Lancé en 2013, le Challenge des courses Hors Stade est né de la volonté partagée de la CEPAC et de la Ligue de Provence d'Athlétisme de s'unir autour d'un partenariat sportif novateur.

En 2017, ce challenge était composé de 29 épreuves nature et de 28 épreuves running, étendues sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de la Corse.

#### Plus de 50 000 participants au challenge : un nouveau record de participation



Tout au long de la saison, ce sont près de 53 000 coureurs qui ont pris le départ des courses hors stade sur des parcours d'exception, dont 10 000 licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme issus des clubs provençaux. Les concurrents étaient accompagnés de 3 000 bénévoles engagés sur

l'ensemble des épreuves.

Ainsi, cette cinquième édition du challenge hors-stade confirme sa popularité avec un nouveau record de participation (25 000 runners à son lancement en 2013) et son statut de grand rendez-vous sportif régional.

Lors de la Soirée de remise des prix des Trophées, 48 lauréats ont été mis à l'honneur et récompensés pour leur palmarès ainsi que les 4 clubs régionaux qui ont rassemblé les meilleurs coureurs dans les catégories running et nature : La SCO STE-MARGUERITE Marseille, l'Aix Athlé Provence, l'Olympique de Marseille et l'Uavh Allaudienne.

## Un partenariat reconduit en 2018

La Caisse d'Épargne CEPAC soutient le monde de la course à pieds, à travers de multiples événements sportifs et de son partenariat historique avec la Ligue de Provence d'Athlétisme depuis plus de 20 ans. Serge Derick, membre du Directoire en charge du Pôle Outre-Mer et Développement de la Caisse d'Épargne CEPAC, a annoncé hier la reconduction du partenariat avec la Ligue pour la saison 2018.

La CEPAC est fière de contribuer à la valorisation des coureurs qui, à travers leur



pratique sportive, partagent avec elle des valeurs communes : respect, performance, audace et exigence. Grâce à ce partenariat, la CEPAC conforte son engagement dans l'univers du running, tout en contribuant au développement d'actions sportives au service et au cœur de ses territoires.

### Contacts :

**Aline Moreau – Directrice de la communication**  
04 91 57 20 10 – 06 64 02 16 49  
Aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr

**Emilie Spagnolo-Bardin – Responsable du pôle image et marque**  
04 91 57 67 90 – 06 84 77 98 92  
Emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr

**Gwendoline Karolewski – Chef de projets communication**  
04 91 57 21 97  
Gwendoline.karolewski@cepac.caisse-epargne.fr

### A propos de la Caisse d'épargne CEPAC :

*La Caisse d'Épargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE.*

*Elle mobilise plus de 3 300 collaborateurs, 315 agences au service de 2 millions de clients et 10 centres d'affaires dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier.*

*La Caisse d'Épargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, microcrédits et investissement immobilier.*

*Banque de la diversité, la Caisse d'Épargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui comprend 11 départements (les Bouches du Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute Provence, les Hautes Alpes, la Haute Corse, la Corse du Sud, la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et Mayotte) et 3 collectivités d'Outre-Mer (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin).*

*Elle s'investit chaque année dans de nouvelles actions de mécénat et sponsoring, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et l'éducation.*